

LE POUVOIR DE VIVRE DIGNEMENT

Pour les Retraité.e.s

Reste la Préoccupation Majeure

Malgré une revalorisation des pensions de 5,3 % des retraites de base

Conformément aux dispositions du code de la Sécurité sociale, les retraites de base ont augmenté de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024 (versées le 9 février) pour l'année 2023.

Rien n'est prévu au titre de l'année 2024 pour les retraites de base et complémentaire Agirc-Arcco, alors que le niveau de l'inflation prévue autour de 3,7 %, se traduisant par la poursuite de l'érosion du pouvoir d'achat des retraité·es.

Mois après mois, le décalage entre le montant des pensions et l'évolution des prix s'accroît. D'autant que les augmentations des retraites sont faites après plusieurs mois d'inflation forte. Elle frappe encore plus durement les retraité·es les plus modestes. Plus les retraites sont faibles, plus la part consacrée aux dépenses du quotidien pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat. En 2 ans, les produits alimentaires

ont augmenté de 29 %, le gaz de 80 %, l'électricité de 28 %.

Début 2024, une nouvelle hausse est programmée pour l'électricité, les mutuelles et complémentaires santé, les franchises sur les médicaments, les loyers, le transport.

Ces hausses de prix ont un effet catastrophique sur la vie des retraité·es, beaucoup d'entre eux se privent de couverture sociale, de soins, de loisirs voire de produits de première nécessité.

En 2023, 50 % des 17,3 millions de retraité·es ont des pensions inférieures à 1 570 € (brut mensuel), 20 % d'entre eux ont une retraite autour de 1 000 € dont 74 % sont des femmes ayant eu des carrières « hâchées ». Aujourd'hui, 1,7 millions de retraité·es sont sous le seuil de pauvreté.

Il y a urgence à desserrer l'étau de la finance

Contrairement aux dires de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des finances, le niveau des retraites baisse et représente aujourd'hui 13,5 % du PIB contre 17,6 % en 2020.

Ceci au prix de l'appauvrissement des retraité·es.

Dans le même temps, on assiste au gavage des actionnaires du CAC 40. Ce sont 97,1 milliards d'euros qui leur ont été versés, soit une augmentation de 17 milliards en un an.

Le ministre n'hésite pas à valoriser sa politique : « nous sommes devenus la nation la plus attractive pour les investissements financiers de la planète » livrant ainsi le pays aux exigences des marchés financiers et fonds prédateurs comme Black-Rock, Vanguard, Fidelity, JP Morgan, Goldman Sachs... sous influence américaine.

À cela, s'ajoutent les 157 milliards d'euros d'aides publiques bénéficiant aux entreprises sans conditions, ni contreparties.

Ce montant représente la moitié du niveau des retraites en France.



Les moyens existent pour une revalorisation des pensions de retraites et du pouvoir d'achat


L'UCR-CGT revendique pour 2024 :

☛ **Une revalorisation minimale immédiate** des pensions du régime général et des pensions complémentaires de 10 %.

☛ **Avec une régulation** en rapport avec le niveau de l'inflation ou du salaire moyen début juillet.

☛ **Avec un objectif** « pas de retraite en dessous du Smic », revendiquer des mesures solidaires pour les petites retraites.

8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Il y a urgence à réduire le fossé entre les femmes et les hommes



52 % des retraité-es sont des femmes et la pension retraite est en moyenne inférieure de près de 40 % à celle des hommes.

L'UCR appelle les retraité-es, femmes et hommes à participer aux initiatives dans les départements et localités, avec de nombreuses organisations syndicales, féministes et politiques. Nous sommes toutes et tous concernés pour revendiquer ensemble l'égalité et la justice sociale entre les femmes et les hommes.

Une journée unitaire de mobilisation et de manifestations des retraité-es se tiendra le 26 mars dans toute la France

Faire entendre les retraité-es sur leurs besoins et revendications, concernant leur niveau de retraite, l'accès aux soins et l'hôpital public, la couverture sociale, maintenir le système de retraite à prestations définies, la sécurité sociale intégrale.

L'UCR-CGT appelle les retraité-es à continuer de signer la pétition unitaire des 9 organisations pour exiger 10 % des pensions et retraites pour 2024.

ACTION DES RETRAITÉ.E.S

Mardi 26 mars 2024 de 12h à 14h

Rassemblement devant la Préfecture de Bourg en Bresse

Pique-nique et convivialité revendicatifs, VENEZ NOMBREUX !

N'oublions pas que les actifs salariés d'aujourd'hui seront les retraités de demain



Syndique toi !

Je rejoins le syndicalisme Retraités
Je me syndique à l'USR-CGT

NOM > _____ Prénom > _____

Adresse > _____

Code postal > _____ Ville > _____

Branche professionnelle d'origine > _____

Tél. (facultatif) > _____

A envoyer à : l'USR CGT AIN - 3 imp. Alfred CHANUT - BP92 - 01000 BOURG EN BRESSE